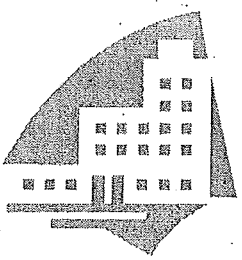
Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP ATPS, veuillez visiter :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

ETUDE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE



HÔPITAL DE SAINT CÉDRIC D'ANJOU

NOTICE DESCRIPTIVE

OBJET

Cette notice a pour objet de décrire l'activité de Hôpital Saint Cédric d'Anjou.

1. MISE EN SITUATION DU CANDIDAT

Vous venez d'être embauché en CDI en tant que chef d'équipe au sein du service technique de l'hôpital.

En tant que chef d'équipe sécurité, vous devez réaliser trois missions complémentaires visant à améliorer la sécurité de cet établissement :

- **L'une en matière de « Prévention et de lutte contre l'incendie »**
- **L'une en matière de « Prévention et de lutte contre la malveillance »**
- **L'une en matière de « Sécurité et hygiène du travail »**

2. DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT

Situé à Saint Barthélemy d'Anjou (49), l'hôpital Saint Cédric est spécifique au milieu rural. Il est orienté vers la gériatrie : soins aux personnes âgées, convalescence et longs séjours.

La structure administrative est composée de :

- 1 directeur
- 3 Personnels administratifs (accueil, standard, suivi des dossiers)
- 34 Médecins et personnels médicaux (infirmiers, aides-soignants)
- 14 personnels techniques et d'entretien

L'établissement est classé en ERP type U et J de 4ème catégorie.

Six pavillons sont implantés sur trois hectares, distants de plus de 8 mètres les uns des autres, en plus d'un bâtiment administratif, d'accueil et d'un bâtiment technique (où se situe le service entretien).

L'accueil des patients est réalisé dans des chambres à un ou deux lits en soins ponctuels, en courts séjours (convalescence) et en longs séjours (maison de retraite).

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

3. LE SERVICE TECHNIQUE

Le service technique de l'hôpital est composé de 11 hommes et 3 femmes salariés de l'établissement (service interne).

Ces personnels ont pour mission d'assurer l'entretien des espaces verts, petits travaux urgents de réparation, suivi de l'entretien et des vérifications de sécurité.

Le chef du service technique vous délègue, à titre permanent, la charge de l'hygiène, de la sécurité et de la préservation de l'environnement sur l'ensemble du site.

La sécurité est assurée par :

- 4 Agents de Prévention et de Sécurité qui assurent une présence 24 heures sur 24, par rotation
- Des équipiers de première intervention, choisis par le chef de site et formés, au niveau de chaque bâtiment.

Les missions des agents de prévention et de sécurité sont l'accueil et le contrôle d'accès sur site mais également d'assurer des rondes préventives dans le cadre des risques incendie et malveillance. Ils sont en outre chargés d'effectuer les levées de doute lorsqu'il y a déclenchement d'alarme.

4. LISTE DES DOCUMENTS ANNEXES MIS À DISPOSITION DANS LE DOSSIER des ANNEXES

Annexe 1	Plans de l'établissement
Annexe 2	Extraits de l'arrêté du 25 juin 80 ; Dispositions générales et dispositions particulières applicables au type J
Annexe 3	Extraits du code du travail
Annexe 4	Nomenclature ICPE et fiche de donnée sécurité

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.